

Date d'effet de licence : date de l'envoi de la licence et du paiement (cachet de la poste faisant foi ou date visée par le responsable de la structure). Au plus tôt le 1^{er} octobre 2015 pour les nouveaux licenciés et les changements de type de licence. Le 1^{er} janvier 2016 pour les renouvellements de licence.

Date d'expiration de la licence : 31 décembre 2016.

Date d'effet de l'assurance : se référer aux notices d'informations légales jointes.

Année 2016

Écoles kite



DISCIPLINES

P = principale (1 choix)
S = secondaire (plusieurs choix)

	P	S
• Kitesurf	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Snowkite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Kite terrestre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Catakite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Boomerang		<input type="radio"/>
Cerf-volant		<input type="radio"/>

- 1^{re} adhésion à la FFVL
 Renouvellement
 Complément

Date de prise de licence ____ / ____ / ____

Nom de l'école [16921] SIMON KITESCHOOL

n° de licencié (si renouvellement)

(7 chiffres + 1 lettre)

M. **Mme**

Nom _____ **Prénom** _____

Date de naissance _____ **Nationalité** _____

Adresse _____

CP _____ **Ville** _____ **Pays** _____

Tel. ou port. _____ **Profession** _____

Email _____

Renseignements obligatoires
Écrire en MAJUSCULES

Certificat médical : OBLIGATOIRE pour les licences annuelles

Sa validité : première licence : datant de moins d'un an (30 jours en dessous de 14 ans)

Périodicité : renouvelable tous les ans pour les compétiteurs, les mineurs et les publics spécifiques.

Tous les 3 ans pour les 18 à 40 ans.

Tous les 2 ans pour les plus de 40 ans.

Date du certificat : ____ / ____ / ____ **Pratiquant handicapé.** Voir formulaires sur www.ffvl.fr

Nom et coordonnées du médecin : _____

Je déclare être en possession et pouvoir produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie conforme aux conditions ci-contre.

OUI **Signature OBLIGATOIRE**

Votre cotisation fédérale

comprenant, conformément à l'obligation faite par l'article L.321-1 du code du sport, une assurance en responsabilité civile (RC) couvrant les dommages corporels et/ou matériels que vous pourriez causer aux tiers.

Contrat **CATLIN n° HG5000527409**. Notice d'information en annexe.

Montants des cotis.
fixés par CDVL et
ligues à compléter

	1 case à cocher	CDVL	LIGUE
Stage 6 jours en école (conditions report date : voir secrétariat)	<input type="radio"/> 20.00 €	non	non
Activité encadrée en école Pratique exclusive en école, sous la responsabilité d'un moniteur	<input type="radio"/> 38.00 €	incluse (1 €)	incluse (1 €)
Primo licencié	<input type="radio"/> 36.00 €	€	€
Groupe jeunes (- de 25 ans) (conditions : voir secrétariat)	<input type="radio"/> 18.00 €	€	€
Pratiquant jeune (- de 18 ans) *	<input type="radio"/> 47.00 €	€	€
Pratiquant *	<input type="radio"/> 68.00 €	€	€

* Contribution forfaitaire obligatoire incluse « pratiquant » (15 €). Équivalente cotisation club.

Option carte compétiteur 7.00 €

Je ne souhaite pas recevoir *Vol Passion* et je déduis - 6.00 €

TOTAL cotisation fédérale + CDVL + Ligue **A** €

Assurances optionnelles

Extension RC emport de passager catakite / buggy 29.00 €

Pack Individuelle accident (IA) / Rapatriement (AR) et secours

Contrats : CHUBB n° 648 1.2654 - Europ Assistance n° 58 223 446/450

IA : L'IA pratiquant couvre vos dommages corporels. L'IA passager ceux de votre passager. Comprenant : décès/invalidité + frais médicaux et thérapie sportive. Voir notice d'information en annexe.

AR : Prise en charge et organisation de l'assistance et du rapatriement de l'assuré bénéficiaire suite à un accident de vol libre en France et à l'étranger. Frais de recherche et de secours en mer, désert, montagne (y compris hors piste) à hauteur de 10 000 € TTC. Voir notice en annexe.

IA / AR - Stage 6 jours en école - Niveau 2 18.00 €

IA / AR - Activité encadrée, primo licencié, groupe jeunes, jeune ou pratiquant

Niveau 1 : capital 10 000 € 46.00 €

Niveau 2 : capital 25 000 € 71.00 €

IA / AR - Passagers catakite ou buggy 51.00 €

Nom et prénom du bénéficiaire en cas de décès (si différent des ayants droit)

Protection juridique (PJ) - Contrat PROTEXIA F. n° 774484

Conseil, informations pour défendre au mieux vos intérêts, que se soit devant une juridiction civile, administrative ou pénale. 8.19 €

Dispositions générales disponibles sur www.ffvl.fr

TOTAL ASSURANCES optionnelles (Ext. RC + Pack IA/AR + PJ) **B** €

par chèque libellé à l'ordre de la FFVL.

En cas de complément : déduire le montant déjà payé **TOTAL (A+B)**

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des documents joints au présent formulaire et en accepter les conditions :

- notices d'informations légales prévues par L321.6 du code du Sport ;
- contre-indications médicales à la pratique ;
- informations fédérales sur la licence ;

Je suis informé(e) de la possibilité et de l'intérêt que j'aurais à souscrire des garanties individuelles accidents complémentaires et optionnelles.

Signature OBLIGATOIRE de l'adhérent
(ou du responsable légal pour les mineurs)

Afin de répondre aux obligations définies par l'article L. 321-1 du code du Sport, la FFVL a souscrit des garanties d'assurance couvrant la responsabilité civile de ses licenciés. Il appartient à l'adhérent de choisir la licence correspondant à sa pratique. Les assurances complémentaires proposées par la FFVL sont facultatives.

Feuille 1 (blanc) = à envoyer à la FFVL Feuille 2 (vert) = à conserver par la structure Feuille 3 (bleu) = à conserver par l'adhérent